

CONVOCATION À LA SÉANCE
COMMUNE DU CONSEIL COMMUNAL
ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Fléron, le 6 février 2018.

Madame,
Monsieur,

Vu l'article 26 bis, § 5, alinéa 2, de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS ;

Vu les articles 54 à 61 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal ;

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le mardi 20/02/2018 à 20 heures 00', à la Maison communale.

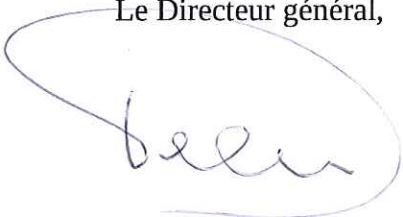
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

ORDRE DU JOUR :

- Prise de connaissance du rapport annuel 2018 sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS.

Pour le Collège,

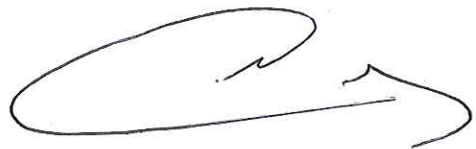
Le Directeur général,



Philippe DELCOMMUNE.



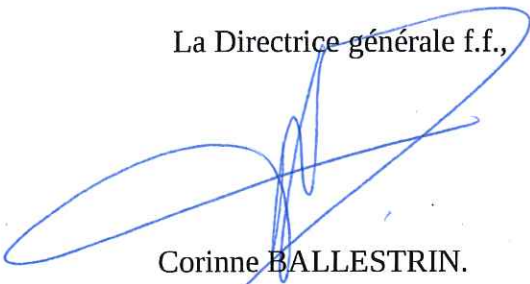
Le Bourgmestre,



Roger LESPAGNARD.

Pour le C.A.S.,

La Directrice générale f.f.,



Corinne BALLESTRIN.



Le Président f.f.,



Balthazar LOBUE.